

M. Berger: Allez-y.

M. McGee: Sait-il qu'à la dernière session du Parlement, son parti a taxé le programme de formation technique et professionnelle de gaspillage extravagant des fonds publics?

M. Berger: Monsieur le président, j'hésite à admettre sans autre l'interprétation que le député donne aux remarques qu'ont pu faire les membres du PSD, au cours de la dernière législature. De toute façon, j'allais donner au problème des solutions que je considère bien plus fondamentales que celles que le gouvernement a avancées jusqu'ici. La première est la réduction des heures de travail.

La technologie a réduit le prix de revient unitaire des articles fabriqués et cette réduction, rendue possible par la technologie, est bien plus importante que toute augmentation du prix de revient unitaire de la production qui pourrait découler d'une diminution des heures de travail. Une telle diminution aurait du reste pour effet de multiplier les emplois.

Il y aurait lieu de prendre d'autres mesures pour atténuer les difficultés que suscite le déplacement de la main-d'œuvre à cause de l'automatisation. Nous devrions tâcher de faire en sorte que les jeunes fréquentent l'école plus longtemps. Les membres de notre groupe estiment que tous les Canadiens sans exception devraient pouvoir bénéficier d'une formation professionnelle, technique et académique complète, quels que soient leur âge et leurs moyens de payer. Cela exigerait non seulement de supprimer les frais de scolarité, mais aussi d'accorder des bourses d'entretien et de prendre d'autres mesures pour aider les jeunes à recevoir la meilleure instruction possible.

Nous croyons aussi que nous devrions essayer d'établir un programme de mise à la retraite à un âge moins avancé. Aujourd'hui, bien des hommes et des femmes ne peuvent quitter leur emploi parce qu'ils se rendent compte que cela leur ferait perdre leurs prestations de retraite, leurs indemnités de maladie et d'accident, leurs allocations de santé et d'assurance, et le reste. On le sait, notre parti préconise depuis longtemps un régime de pensions transférables, un programme national d'assurance-santé et des pensions de vieillesse convenables, toutes mesures qui permettraient aux Canadiens d'envisager la vieillesse avec un sentiment de sécurité. Grâce à elles, les gens pourraient se retirer plus tôt et jouir de ce repos bien mérité que constitue la retraite.

Il n'existe aucune solution simple au problème de l'automatisation, mais le gouvernement devrait étudier celles que notre parti a avancées.

Permettez-moi de rappeler au gouvernement que s'il était capable de stimuler l'économie, comme il prétend l'avoir fait, même

si beaucoup d'entre nous ne partagent pas cet avis, si l'on enregistrait un taux annuel de croissance économique de cinq ou six pour cent, celui-ci serait encore insuffisant pour employer les travailleurs que l'automatisation continuera à éliminer de leur secteur de travail, étant donné l'accroissement du taux de progrès technologique. Par conséquent, le gouvernement devrait se pencher sur le bouleversement que l'automatisation exerce déjà au Canada. La semaine de travail réduite est une suggestion et la proposition tendant à réduire la durée de travail d'une vie humaine est une solution que le gouvernement peut considérer radicale et même révolutionnaire. Mais, bien que de telles propositions puissent modifier les critères actuels de notre vie sociale, elles ne créeraient pas de problèmes sociaux. Elles fourniraient à tous les citoyens des occasions de vie sociale, occasions dont a joui jusqu'ici seulement une fraction de la population.

A en juger par les discours que nous avons entendus, certains députés qui siègent dans d'autres parties de la Chambre regardent la planification sociale et économique comme l'imposition d'une certaine enrégimentation à la population. C'est évidemment de la pure sottise. En ce qui nous concerne, la planification dans les domaines social et économique constitue un moyen de mettre à la disposition de chaque citoyen les droits fondamentaux de l'homme, droits que, j'ose dire, aucun autre parti à la Chambre n'est disposé à reconnaître; le droit aux services de santé et aux soins médicaux, le droit à un emploi, le droit de s'instruire, le droit à la sécurité après la retraite, le droit à une pension de vieillesse convenable et suffisante. Ce sont là des droits fondamentaux dans les domaines social et économique, droits que le présent gouvernement et le gouvernement précédent ont négligés trop longtemps.

Ce gouvernement a assumé la responsabilité de l'avenir de notre économie. Il s'est chargé de la responsabilité de procurer du travail à chacun, mais il hésite à prendre les mesures propres à y aboutir. Nous estimons, dans cette partie de la Chambre, que rien n'est plus propice à discréditer les institutions démocratiques qu'un gouvernement qui se refuse à prendre les mesures que nous devrions être capables de prendre et que nous ferions mieux de prendre à brève échéance au Canada pour lui donner la prospérité, faire revivre notre économie et employer tout le monde de nouveau.

(La motion est adoptée).

Rapport est fait de la résolution, qui est approuvée.